

CGT FINANCES PUBLIQUES - MONTREUIL
CEN 1, 2, 3 octobre 2019
RELEVÉS DE DÉCISIONS

SEANCE du 1er octobre *matin jusqu'à 16h15*

Présidence : Marielle ARTEAUD / présence : 43

Objet : revendicatif

invités : Dominique DUHAMEL (UFSE) / Mickaël WICK (Fédé des Finances)

Synthèse :

Poursuite de la mobilisation jusqu'à la grève reconductible par l'intermédiaire :

- de réunions des syndiqué(e)s
- d'assemblées générales des personnels
- l'amplification partout des actions en cours.

Vote : adopté à l'unanimité

Participation en intersyndicale (CGT, SOLIDAIRES, FO, CFDT) au congrès des maires de France avec un budget partagé de 9000 € ht.

Vote : Pour 29 ; contre 10 ; abs 5

Confection d'une boîte à outils intégrant les moyens de communication à disposition des sections et l'organisation d'HTII.

Vote : adopté à l'unanimité

Mise à disposition d'un kit de votation à destination de tous les agents FiP, avec listes d'élargement et dépouillement publique destiné à rencontrer le plus grand nombre et à démontrer à M DARMANIN, que ce ne sont pas les seuls agents grévistes qui rejettent son plan.

Vote : adopté à l'unanimité

Suite aux suicides à la DGFIP, au nombre de 5 depuis le mois de septembre, proposition de dépôt d'un droit d'alerte national en intersyndicale en recommandé avec AR :

- au ministre,
- au DG
- au secrétariat du ministère des Finances,

Ce droit d'alerte a vocation à être décliné au niveau des CHSCT locaux.

Tract CGT "plus jamais ça, on veut la vérité, les responsabilités doivent être établies"

Vote : adopté à l'unanimité

Mandat est également donné au bureau national pour se porter partie civile dans ce type d'affaires.

Proposition de manif nationale à Paris

Vote : Pour 4 ; contre 34 ; abs 6

Proposition d'une journée point d'étape de l'action en novembre... "un tous ensemble au même moment"..

Vote : Pour 36 ; contre 3 ; abs 5

Proposition à l'intersyndicale de manifestations régionales un samedi, de façon non contradictoire avec les actions de grève en semaine.

Vote : Pour 17 ; contre 16 ; abs 11

Proposition à l'intersyndicale des manif régionales le 14 novembre

Vote : Pour 27 ; contre 6 ; abs 10 ; NPPV 1

Tract CGT plus large que le seul NRP, intégrant l'impact environnemental

Vote : adopté à l'unanimité

SEANCE du 1er octobre après-midi à partir de 16h30

Présidence : Laurent BANCON / présence : 44

Objet : bilans politique et financier du congrès de Bois-en-Ré

invités : Dominique DUHAMEL (UFSE) / Mickaël WICK (Fédé des Finances)

BILAN POLITIQUE

L'essentiel des ressentis exprimés par les camarades est globalement positif : une orientation, des repères revendicatifs, des statuts, une politique financière, une stratégie des luttes et une direction nationale pour les mettre en oeuvre sont issues du congrès.

Il a été fortement impacté dans son déroulé par la révélation des cartes de la géographie revisitée. Cet événement qui aurait pu déstabiliser les travaux des congressistes (bien que le syndicat alertait depuis des mois sur cette réforme), a débouché positivement sur une stratégie forte pour les luttes à mener pour gagner l'abandon définitif du plan Darmanin. La présence de Philippe MARTINEZ sur une partie de nos débats a également été pointée comme satisfaisant et révélatrice de l'intérêt que porte notre secrétaire général à notre syndicat national et à son activité.

BILAN FINANCIER

Selon les éléments chiffrés présentés, le coût du congrès de 2019 a été de 133 288,43 € pour une présence au plus fort de 298 participants dont 216 délégués et 99 sections représentées.

Pour comparaison congrès 2015 : coût 176 253,00€, présence au plus fort de 311 participants dont 248 délégués pour 106 sections représentées.

CONGRES	Hébergement repas	Transports	Publications	Divers	Participations sections	Total
2015	102 798,00	83 629,00	25 000,00	7 512,00	-24 800,00	176 253,00
2019	110 347,78	54 156,76	10 723,87	8 562,00	-50 500,00	133 288,43

Le poste presse n'est pas clos il reste à intégrer la dépense du tirage du document d'orientations définitif voté au congrès.

6 sections ont bénéficié d'une aide financière, le syndicat national a pris en charge les délégués de la section ENFIP Stagiaire.

Le bilan définitif sera présenté à la prochaine CEN.

Pas de vote sur ces 2 parties

SEANCE du 2 octobre matin

Présidence : Sylvain BERNARDEAU / présence : 43

Objet : collectifs métiers/missions et finalisation des suivis de territoires

invités : /

Dans le cadre du suivi territorial réalisé par les membres de la CEN, la région Rhône Alpes ne pouvant être suivie par un membre de la CEN, il a été convenu d'un dispositif particulier.

Deux camarades de la région (non membres de la CEN) en feront l'animation en lien direct avec le BN dont les membres pourront suivant leurs disponibilités participer aux réunions organisées en territoire rhodanien.

Il est proposé par ailleurs que dans le cadre de cette activité particulière et suivant un décompte précis adressé au responsable BN en charge des droits syndicaux, des droits pourront être accordés. Il en est de même s'agissant des éventuels frais engagés par les camarades.

Vote : Pour 29 ; contre 0 ; abs 13

Concernant la constitution des collectifs de travail :

- 15 collectifs sont proposés

- est renvoyé à la prochaine CEN la discussion sur le périmètre/ champ d'application de 2 collectifs sur :

1/ le rôle et la place de l'Etat sur le territoire (place des services publics)

2/ Les missions fiscales - foncières - la gestion publique.

Vote : Pour 31 ; contre 0 ; abs 11

Principe d'une limitation à 15 du nombre de participants dans un collectif.

Vote : Pour 26 ; contre 6 ; abs 10

autre sujet abordé en séance hors ODJ :

La section du Nord demande un vote de la CEN sur leur demande de soutien financier dans le cadre du projet de blocage du centre d'encaissement de Lille qu'ils prévoient de faire le 15/10.

La CEN considère que les camarades ont tout à fait raison d'envisager le blocage du centre d'encaissement et si cela se fait, tout sera mis en oeuvre pour aider financièrement les camarades qui auront fait grève, comme cela se fait habituellement dans notre syndicat.

Vote : adopté à l'unanimité

SEANCE du 2 octobre après-midi

Présidence : Marie-Pierre BOREL / présence : 44

Objet :

- formation syndicale
- droits syndicaux sections / demandes complémentaires

invités : /

DROITS SYNDICAUX / DEMANDES COMPLEMENTAIRES

Après un calcul détaillé des droits restants, sachant que l'enveloppe globale était au 1er janvier 2019 de 44000 CTS, si nous satisfaisions toutes les demandes des sections, il nous manquerait 925 CTS.

A ce jour, 45 demandes de droits supplémentaires ont été adressées au BN, que l'on peut répartir en trois catégories:

1/ 16 sections et 4 DISI font des demandes dont le solde est inférieur ou égal à leur clé, soient 862 CTS.

ces droits leur seront accordés intégralement.

2/ 12 sections font des demandes de droits supérieures à leur clé et elles répondent aux 3 critères nécessaires (tableur+ prévisionnel de droits consommés envoyés avec leur demande+cotisations reversées).

leur seront accordés, pour l'instant, une partie de leur demande, selon la formule suivante:

(demande-clé)/2 + clé, à savoir 1581 CTS.

3/ Les autres sections font des demandes de droits supérieures à leur clé et elles ne répondent pas aux 3 critères nécessaires et ne leur seront reversées, pour l'instant que leur solde, à savoir 594 CTS

vote: **pour 29** ; contre 0 ; abstention 3

Il a été noté que notre syndicat conservait encore quelques de CTS réservés en principe au BN, à la CEN, aux CAPN et à l'ENFIP :

- activité nationale 429 consommés sur 900, soit solde de 471 CTS ;

- activité CAPN 444 consommés sur 700, soit solde de 257 CTS ;

- activité ENFIP 1172 consommés sur 1700, soit un solde de 528 CTS.

S'ajoute à cela une réserve constituée en amont pour le BN et non utilisée de 180 CTS.

FORMATION SYNDICALE

Il a été rappelé à la CEN que les responsables du suivi de territoire doivent assurer la publicité pour la formation syndicale, en précisant aux sections qu'elles doivent se référer aux listes de stage mais surtout aller sur le site Internet du syndicat.

Mise à jour des modules

La formation d'accueil va de pair avec la formation confédérale. Le contenu des modules est mis à jour dès que possible avec le maximum de réactivité, en fonction de l'actualité, par exemple la disparition des CAP.

Les formateurs veilleront à ce que leurs stages comportent moins de technique et plus de pédagogie.

Vote : **Pour 41** ; abstention 1 ; contre 0

Calendrier national 2020

Ce sont les sections qui doivent faire les demandes pour le stage de rattrapage de Gif sur Yvette.

Le transport et l'hébergement sont pris en charge par la formation, les sections ne doivent s'acquitter que d'un forfait par agent.

Cependant, si la section est désargentée, ce sera la direction nationale qui financera.

Le coût des stages étant onéreux, c'est la section qui doit décider du bien-fondé du stage, notamment si le stagiaire a besoin d'être armé davantage.

Il a été demandé à ce que le module de formation CAP locale soit mis à jour dès janvier 2020.

Vote : **pour 37** ; abstention 5 ; contre 0

Demande d'élargissement de l'équipe de formateurs

Il a été signalé qu'aucun formateur DOM n'apparaît dans la liste.

Steven Frédéric de la section de Guadeloupe sera rajouté car il a atteint le niveau de formateur national.

Vote: **pour 42** ; contre 0 ; abstention 0

Nouveau module CTL

Un nouveau plan a été élaboré suite à la demande de la dernière CEN, afin d'utiliser les CTL comme levier à la mobilisation.

Vote : **pour 41** ; contre 1 ; abstention 0

Congé pour formation syndicale 2019

993 CFS ouvert sur un contingent de 1315.

Nous avons 9000 syndiqués plus peuvent être intéressés.

SEANCE du 3 octobre *matin*

Présidence : Eric CHABROULET / présence : 43

Objet : politique financière / exécution du budget

invités : /

Concernant la situation financière du syndicat :

- encore beaucoup trop de «syndiqué·e·s fantômes » dans le cogitel, ils ne cotisent plus (certains depuis plusieurs années) mais continuent à recevoir la presse syndicale ce qui représente un coût non négligeable pour le syndicat ;
- trop de sections sont encore à ce jour en défaut de reversement de cotisations (35) ;
- un budget DOM sera mis en place et présenté à la CEN de novembre afin de permettre aux camarades en charge du suivi territorial d'accomplir au mieux leur activité militante sur place.

Pas de vote sur cette partie

Envoi du document d'orientation (DO)

Les travaux du congrès ont permis l'élaboration d'un nouveau document d'orientation dont chaque syndiqué·e doit avoir à disposition. Il était de tradition de l'envoyer à chaque camarade par voie postale. Toutefois, compte tenu du surcoût de 14 000 € en vu d'un envoi groupé avec le prochain Mag Syndical, 3 propositions ont été faites :

- le DO est envoyé uniquement par mail (lien qui permet de le télécharger pour ne pas alourdir les mails) ;
- le DO est envoyé par mail et au format papier A4 à chaque section dans la limite du nombre de mandats dont chaque section disposait pour le congrès ;
- le DO est en envoyé par mail, chaque section est interrogée pour connaître ses besoins en version papier.

Par ailleurs, la question s'est posée quant à limiter l'envoi aux seul·e·s syndiqué·e·s.

À la question, est-ce qu'on limite l'envoi du lien vers le DO uniquement aux syndiqué·e·s et pas à tous les agents ?

Vote Pour 18 ; Abstention 1 ; Contre 20 ; NPPV 1

La CEN décide **de ne pas** limiter l'envoi du DO aux seul·e·s syndiqué·e·s. Le lien permettant le téléchargement renverra donc vers l'espace public du site et non vers l'espace syndiqué, il sera inclus dans un prochain mailing du syndicat national.

Quant à l'envoi papier, à la question de laisser les sections décider du nombre d'exemplaire papier dont elles ont besoin

Vote Pour 34 ; Abstention 2 ; Contre 4 ; NPPV 0

La CEN décide de l'envoi d'un mail à chaque section pour leur demander leurs besoins.

Montant de la prise en charge du coût de la formation syndicale par les sections

Le coût des formations syndicale était des 50 € pour 2 jours, et 75 € pour 3 jours, ces tarifs s'entendent repas et hébergement compris quand la formation se déroule au centre de formation Benoît Frachon à Courcelle.

Il est proposé une augmentation des tarifs à 135 € pour 2 jours et 165 € pour 3 jours, toujours avec repas et hébergement compris.

Pour les sections, n'ayant pas la possibilité de subvenir à ces dépenses, le syndicat national continuera d'apporter son soutien.

À la question, pour au contre l'augmentation des frais de participation aux stages ?

Vote Pour 29 ; Abstention 7 ; Contre 4 ; NPPV 0

La CEN décide d'augmenter la participation des sections aux frais de formations syndicales.

Envoi du droit d'alerte déposé en intersyndicale

Conformément à la volonté de l'intersyndicale, le droit d'alerte sera envoyé à l'ensemble des agents via un mailing qui sera assuré par la CGT

Vote pour à l'unanimité

SEANCE du 3 octobre après-midi

Présidence : Alain DEVAUX / présence : 40

Objet :

- recours juridique*
- coût d'une CEN*

invités : /

Dans le contexte probable d'accroissement des recours juridiques compte tenu de la fin des CAP, le BN a rédigé une synthèse des différents types de recours. Les échanges ont porté sur la nature des pôles juridiques mis en place par la Fédération des finances, l'UFSE et la Confédération et sur l'articulation avec notre syndicat.

En synthèse il est proposé de mieux se renseigner sur ces pôles existants, ainsi qu'auprès des UD (qui travaillent déjà en local avec des avocats) et de commencer à travailler sur une notice d'aide pour les sections.

Deuxième thème : chiffrage des coûts de la CEN suite à une demande exprimée lors de la CEN précédente.

En réponse le BN a proposé trois hypothèses de durée de CEN et chiffré les coûts associés. Les débats ont porté sur l'articulation à trouver entre la qualité des débats (permise par des CEN d'une durée significative) et les moyens financiers du syndicat, ainsi que sur les lieux d'hébergement des membres de la CEN (ETHI ou hôtels commerciaux).

A noter que ce sujet amène également à réfléchir sur le positionnement à retenir pour les collectifs mis en place par la CEN (animation/restitution). Enfin, un sondage a porté sur l'organisation des membres de province de la CEN sur la nuitée précédant la première journée des travaux : 15 sont arrivés le jour même et 8 la veille.

En conclusion, il est rappelé que, hors dépenses congrès, le bilan financier au 31/08/2019 n'est pas si négatif (à mettre en lien avec les échanges sur le coût/surcoût des CEN).
